

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 10  
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0

**L'an deux mille seize, le vingt décembre**

**Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, en la salle du Conseil Municipal de Saint André de Cubzac**

Date de convocation : 08 décembre 2016

Etaient Présents : Mmes GOT - GUILLEN -MONSEIGNE- PIASECKI – MM. FEDIEU – FERCHAUD – GIRARD - LORIAUD – PLISSON- QUESSON

**Délibération N°2016-004-42: Budget Principal DM n°3**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-11;*

*Vu l'instruction budgétaire et comptable ;*

Le Comité Syndical décide à l'unanimité, après en avoir débattu:

Article unique: d'approuver les modifications de crédits suivantes :

Fonctionnement	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 617 : Etudes et recherches	21 500.00	
D 6218 : Autre personnel extérieur		4 000.00
D 6336 : Cotisation CNG,CG de la FPT		1 500.00
D 64131 : personnel non titulaires		10 000.00
D 6451 : Cotisations à l'URSSAF		10 000.00
D 6453 : Cotisations caisses retraite		8 000.00
D 6454 : Cotisations ASSEDIC		6 000.00
<b>Total Dépenses</b>	<b>21 500.00</b>	<b>39 500.00</b>
R 70872 : Remb par budgets annexes		18 000.00
<b>Total Recettes</b>		<b>18 000.00</b>

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré au Saint André de Cubzac le 20 décembre 2016

**La Présidente**  
  
**Pascale GOT**  
Comité Mixte pour le Développement  
S.M.D.E.S.T.  
Département de l'Estuaire de la Gironde